

Zeitschrift: Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses

Herausgeber: Alliance nationale de sociétés féminines suisses

Band: 20 (1932)

Heft: 387

Artikel: Liste des femmes membres de délégations à la XIIIe Assemblée de la S.d.N.

Autor: [s.n.]

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-260814>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 08.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

sement pas possible de donner déjà aujourd'hui à nos lecteurs un aperçu des résultats obtenus. Nous y reviendrons donc dans quinze jours.

La S. d. N., cette S. d. N. qui suscite, on vient de le voir, tant d'intérêt actif dans nos milieux féminins internationaux, est-elle donc vraiment si malade qu'on l'affirme? En ce qui nous concerne, il n'y paraît pas.

E. Gd.

Liste des femmes membres de délégations à la XIII^e Assemblée de la S. d. N.

ALLEMAGNE: Frau D. von Velsen, expert technique.

AUSTRALIE: Dr. Ethel Osborne, déléguée suppléante.

GRANDE-BRETAGNE: Mrs. Edgar Dugdale, déléguée suppléante.

CANADA: Mme Frémont, déléguée attritrée.

CHILI: Mme Marta Vergara, déléguée suppléante.

COLOMBIE: Mme Brigard de Pizano, déléguée suppléante.

DANEMARK: Mlle Henny Forchammer, déléguée suppléante.

ESPAGNE: Mme Isabel de Palencia, déléguée suppléante.

FRANCE: Mme Malaterre-Sellier, expert technique.

HONGRIE: Mme Apónyi, déléguée suppléante.

NORVÉGIE: Dr. Aas, déléguée suppléante.

PAYS-BAS: Mme Kluyver, déléguée suppléante et secrétaire de délégation.

POLOGNE: Mme Hubicka, sénateur, déléguée suppléante.

ROUMANIE: Mlle Hélène Vacaresco, déléguée suppléante.

SUÈDE: Mlle K. Hesselgren, sénateur, déléguée suppléante.

TCHÉCOSLOVAQUIE: Mme F. Plaminkowa, sénateur, déléguée suppléante.

Soit 16 femmes membres de délégations, représentant 16 pays, dont 1 déléguée attritrée, 13 déléguées suppléantes, et 2 experts techniques. L'an dernier, 16 pays également avaient envoyé des membres féminins à Genève, mais au nombre total de 19. Que, à un moment où tous les gouvernements restreignent leurs dépenses, des économies plus considérables n'aient pas été faites aux dépens des femmes est un fait qu'il faut relever avec la plus vive satisfaction! Relevons aussi que si la Lituanie et l'Autriche n'ont pas cette année de représentantes féminines, leur place a été prise sur notre liste par la Colombie qui a délégué une femme pour la première fois, — et surtout par la France! Ceci est le progrès capital de cette année, qui, espérons-le, va en entraîner de nombreux autres, et marquer une étape importante dans le mouvement de collaboration des femmes avec la S. d. N.

unissent les paysannes, si elles veulent atteindre les buts de l'Association, soit faciliter l'écoulement des produits du sol et rationaliser la production.

C'est dans le but d'écouler la production fruitière que l'Association a créé le centre confiturier de Tolovaux sur Puidoux, où, durant tout l'été, ont travaillé trois employées, et où deux mille kilos de sucre ont été traités, ce qui fait plus de deux mille kilos de confitures, cerises, groseilles, framboises, mûres, venues des régions voisines, et tout particulièrement de Moudon et de Bussy; les paysannes de ces deux localités ont été heureuses d'avoir ce débouché pour les petits fruits que leur achetait la fabrique de Lenzburg, avant qu'elle ait dû restreindre sa fabrication. Il faudrait multiplier ces centres confituriers, afin de diminuer les frais de transport; ces centres ne pourront être multipliés que lorsque l'écoulement des confitures sera assuré; la constitution de stocks est trop onéreuse.

L'Association a ouvert entre ses membres un concours de jardins, pour lequel se sont inscrites quinze paysannes. Ces jardins, visités une première fois ont été trouvés dans un état parfait d'entretenir, et Dene fait si la mauvaise herbe était vivace, cet été! Une seconde visite sera faite prochainement. La tâche du jury ne sera pas aisée, car les conditions diffèrent de ferme en ferme; on ne peut apprécier par le même nombre de points un jardin entretenu par une mère de huit enfants et le jardin d'une fermière qui dispose d'un ou de plusieurs aides. La Fédération des Sociétés d'Agriculture de la Suisse romande a accordé pour ce concours une subvention de 500 fr.

Pour l'an prochain, on recommande aux paysannes de cultiver plus spécialement le chou et l'oignon, cultures faciles, car, chose incroyable, nous sommes, pour ces deux légumes, tributaires de l'étranger.

La séance s'est terminée par un exposé fort intéressant, illustré par un film, de M. Keller, directeur des cultures maraîchères qu'une société coopérative a entreprises à Chiètres, et qui dépense un demi-million de francs en salaires, un demi-million de francs en frais de production, et récolte annuellement 80.000 kilos de haricots et 15 millions de kilos de marchandises. M. Keller a recommandé la culture des légumes en serre, notamment des tomates et des concombres au printemps et en automne, et montré comment il faut augmenter la consommation du légume dit. Les ménagères peuvent beaucoup pour cela.

Des remerciements de Mme Gillabert-Randin, quelques commentaires de Mme Courvoisier (Pailly), ont terminé la séance, suivie d'un thé avec bracelets et merveilles, servi à la Cuisine des femmes vaudoises, dans la halle des arts et métiers du Comptoir suisse.

S. B.

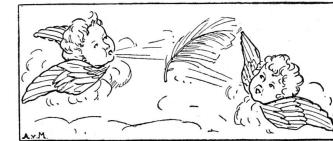
SAIT-ON ?...

Sait-on qu'au nombre des économies prévues par le gouvernement neuchâtelois figure la suppression de l'allocation aux sages-femmes domiciliées dans des villages trop peu importants pour leur assurer un gain même modique? A-t-on pensé en haut lieu aux services que rendent les sages-femmes dans les villages éloignés des villes? Quand elles devront émigrer de la campagne à la ville pour gagner leur pain, qui se chargera de conseil-

ler et soigner les mamans et les poupons, qui posera ventouses ou sangsues, qui rendra d'autres services encore, humbles mais nécessaires? Il apparaît évidemment à nos féministes d'étudier cette question.

J. V.

N. D. L. R. — *Il est un autre danger très grave présenté par la mesure qui signale notre collaboration: c'est que, là où la sage-femme ne gagne plus sa vie par l'exercice normal de son métier ou de ses travaux d'infirmière comme ceux auxquels il est fait allusion, la tentation est fatalement ouverte devant elle de se procurer aisément des gains considérables par la pratique de manœuvres abortives. Il faut, en effet, savoir les chiffres totaux des avortements pratiqués journalièrement dans certaines grandes villes suisses, et les sommes importantes touchées par ces pratiques, pour réaliser à quoi risque de marcher tout droit l'imprudente et fâcheuse économie du gouvernement neuchâtelois, et nous espérons bien que les féministes de ce canton ne manqueront pas de mettre le doigt sur ce point capital.*



DE-CI, DE-LA

A tout âge...

La doyenne de la Chaux-de-Fonds, Mme T., âgée de plus de cent ans, prétend subir, elle aussi, le baptême de l'air. Elle s'en vint, l'autre jour, à l'aérodrome appuyée sur la canne à pomme d'argent qu'elle ne quitte jamais et surnomme « son second mari ». Un peu poussée par derrière, un peu tirée par devant, elle escalade l'échelle de fer et prend place dans la cabine de « l'Aigle de Genève ». Des tours et des tours dans l'air et la gaillarde vieille dame redescend avec le sourire et s'exclame: « Oui, c'était bien beau, Dieu soit béné ! Et puis, c'est une route où il n'y a pas beaucoup d'ornières ! »

D. V.

Noe's dor.

Mme et M. le Dr. Auguste Widmer-Curtat (Lausanne et Glion) ont fêté, le 20 septembre, le cinquantenaire anniversaire de leur mariage. Devant le temps, l'Association pour le costume vaudois, fondée par Mme Widmer le 25 septembre 1916, a offert à sa vénérable présidente, le 5 septembre, une nappe de fil incrustée de médaillons rappelant les treize groupements locaux que compte l'Association, et douze serviettes.

Mme Widmer-Curtat, on se le rappelle, a été la fondatrice de l'Œuvre d'hospitalisation des enfants belges en Suisse, qui, de 1914 à 1919, fit face à un travail considérable au milieu des pires difficultés. C'est peut-être la Vaudoise — son mariage l'a faite Genevoise — la plus connue en Suisse et à l'étranger. Elle suit avec le plus vif intérêt tout le mouvement féminin et féministe.

S. B.

Le „Jeu des oies du Luxembourg“.

A l'occasion des débats de cet été au Sénat français sur le vote des femmes, M. G. Lhermitte a édité un amusant *Jeu de l'Oie*, qui se joue avec les mêmes règles que le célèbre jeu, imité des Grecs, de notre enfance. On y trouve

de nombreuses allusions aux arguments avancés par MM. Duplantier, Héry et consorts, des portraits de quelques Françaises célèbres, etc., et le jeu part de l'urne électorale pour se terminer par la suffragette en tote et en robe d'avocate, qui crie après le vote défavorable: « Vive la République quand même ! »

On peut se procurer des exemplaires de ce jeu auprès de la Ligue française pour le Droit des Femmes, 24, rue Serpente, Paris (6^e). L'idée de s'en inspirer pour en préparer un type adapté à nos conditions et à nos incidents suffragistes suis-nes tentera peut-être l'un ou l'autre de nos Co-mitités?



Cette Société, dont tous nos lecteurs savent l'origine comme le but¹ convoque ses membres pour sa

II^{me} Assemblée générale

le samedi 15 octobre, à 10 heures du matin, au local de la *Frauenzentrale* de Zurich, 29, Schanzenstrasse. (Cette date a été choisie tout spécialement en raison de la réunion de l'Association des Sociétés féminines suisses, qui attire sans doute à Zurich nombre de membres de la Société Saffa).

L'ordre du jour est purement administratif, mais le rapport de sa gestion ne peut manquer d'intéresser très vivement tous ceux qui se sont demandé comment fonctionnerait cette entreprise financière des femmes suisses. Or d'après le rapport qui vient d'être envoyé à tous les sociétaires, les débuts paraissent très satisfaisants. La Société compte actuellement 34 membres collectifs (Sociétés féminines suisses) et 158 membres individuels: faut-il relever à ce propos combien nous avons été fâcheusement frappée par la proportion infime des membres individuels en Suisse romande? (5 à Genève, 7 à Lausanne, 6 à Neuchâtel, etc.) et ne comprend-on pas chez nous l'indéniable valeur d'entr'aide de cette entreprise, spécialement en pleine crise économique, au moment où tant de femmes détiennent péniblement pour assurer leur gagne-pain?

Durant les premiers six mois de son activité (janvier-juin 1932) 283 demandes de prêt ont été adressées à la Coopérative. Le plus grand nombre avait trait à la création ou à l'extension d'entreprises, dans l'industrie hôtelière, l'enseignement (pensionnats, écoles), le commerce (magasins divers), et ces requêtes émanent en première ligne des cantons de Berne, Zurich et Vaud. Il va de soi que toutes ont été examinées de façon approfondie, par le Comité de direction d'abord, qui a mené de nombreuses enquêtes auprès des organisations féminines, auprès de

¹ Rappelons toutefois pour l'orientation de nos nouveaux lecteurs que cette Société coopérative a été fondée avec le bénéfice net de la Saffa et en relations directes avec la Banque Populaire suisse, pour garantir à des femmes ou à des organisations féminines des prêts leur permettant d'améliorer leur situation professionnelle et économique. Pour tous renseignements, s'adresser directement à cette Société, Case Transit 748, Berne.

raison en est que nous nous sommes efforcés honnêtement d'exécuter nos engagements, c'est-à-dire de créer un royaume arabe indépendant. »¹

(A suivre)
(Traduit librement et adapté en français par M.-L. PREIS.)

Mme Micheline Moscicka

En août dernier est morte, après une longue maladie, Mme Micheline Moscicka, la femme de l'ancien Président de la République de Pologne. Née en 1872 dans le district de Plock, elle fit très jeune son baccalauréat dans cette ville, puis épousa l'ingénieur Ignace Moscicki et dut bientôt quitter avec lui la Pologne à cause des persécutions politiques des autorités russes.

Patriote ardente, Mme Moscicka était attachée avec ferveur à l'idée de l'indépendance de sa patrie. Aussi prit-elle part avec son mari au mouvement intellectuel comme à l'organisation des émigrés polonais à l'étranger: sa maison à Londres et à Fribourg fut le foyer de cette émigration.

Dès le début de la grande guerre, toute son énergie fut consacrée à l'organisation de la défense de son pays.

¹ Il y a un intérêt tout spécial à lire ces lignes au moment précis où se réalisent ces paroles de Gertrud Bell par l'entrée de l'Irak dans la S. d. N. (Réd.)

Après son retour à Lwow, Mme Moscicka prit part aux travaux des organisations ayant des buts sociaux et humanitaires. Ce travail lui attira une vive reconnaissance et la sympathie de la population, et elle fut élue députée au Conseil municipal de Lwow. Elle prit aussi part au mouvement féministe. La Ligue des Femmes de Lwow se souvient avec reconnaissance de son activité en qualité de présidente de cette Ligue.

Comme épouse du Président de la République, la défunte dirigea un grand nombre d'œuvres sociales. En 1927 notamment, elle organisa une grande action de secours aux victimes de l'inondation en Petite Pologne, puis créa des « centres d'hygiène » dans les régions éprouvées par la grande inondation. Ces « centres » qui existent maintenant sur tout le territoire polonais réalisent un admirable travail sanitaire et social.

En 1928, pendant l'Exposition Nationale de Poznan, Mme Moscicka organisa un pavillon des travaux des femmes. Un comité composé de toutes les organisations féminines du pays fut formé sous son protectorat. Mme Moscicka s'intéressa vivement aux travaux de ce Comité et présida l'inauguration du pavillon féminin.

Avec elle disparut une des personnalités les plus éminentes dans le domaine du travail social. En Pologne, L'Association des Femmes pour le service social en Pologne (Société affiliée à l'Alliance Internationale (Réd.) lui doit une reconnaissance appréciable pour l'intérêt, l'appui et le conseil qu'elle a toujours trouvés auprès d'elle.

A. S.-P.